

Commission Développement FAIRE SON JOURNAL ASSOCIATIF



Pour réaliser votre journal associatif, vous devez connaître les rudiments liés à sa conception. Avant la publication de votre premier journal, vous devez déterminer les grandes lignes de son identité, tout en lui apportant un peu d'originalité. Le projet doit être avant tout viable et le journal doit durer dans le temps.

1. Le projet rédactionnel

Il s'agit de définir:

- Le lectorat visé : qui va lire le journal ? Quel est le profil du lecteur ?
- Les objectifs: renseigner les adhérents de l'association sur des questions d'actualité juridique, diffuser des statistiques, réagir sur des problématiques voire remplir des missions spécifiques
- Le style du journal : journal d'information, billet d'humeur ? C'est à vous de choisir !
- Le titre choisir : il doit, par son originalité, accrocher le lecteur et être en rapport avec l'identité de votre association et les objectifs que vous entendez poursuivre.

2. La logistique de publication

Vous devez déterminer la périodicité de la publication de votre journal :

- Date de parution du journal : il faut faire un choix réaliste permettant une publication régulière et bien respecter le calendrier de publication préalablement défini avec votre équipe de rédaction.
- Rétro-planning : il est indispensable de l'établir pour fixer précisément les dates successives de tous les intervenants : livraison des textes, lecture, montage par

l'agence, allers-retours pour corrections, validation des auteurs, envoi à l'imprimeur, BAT (bon à tirer), impression, livraison pour diffusion).

3. L'équipe rédactionnelle

Il faut définir précisément :

- Les personnes qui s'exprimeront dans le journal : les membres de votre association, des auteurs anonymes, des spécialistes d'un secteur ?
- Les formes que prendront les écrits (brèves d'actualité, articles, dossiers, enquêtes, paroles d'acteurs, etc.) ? Ne perdez pas de vue qu'il faut écrire pour être lu. Vous devez écrire simplement (clarté, concision) et efficacement (ne pas vous perdre dans les détails). Il est donc impératif d'oublier la dissertation, de bien travailler les enchaînements, la rédaction du surtitre, du titre qui doit interpeler le lecteur pour lui donner envie de lire l'article en entier.
- Qui fera quoi : qui seront le directeur de la publicationⁱ, le directeur éditorialⁱⁱ , le rédacteur en chef ⁱⁱⁱ , les rédacteurs, les secrétaires de rédaction, les maquettistes ?
- Le chemin de fer : il s'agit d'un schéma des pages du journal disposées les unes à la suite des autres pour assurer une cohérence d'ensemble.
- Avez-vous prévu des réunions à intervalles réguliers pour faire le point sur le contenu du journal ?



CS 42202 - 03202 VICHY CEDEX Tél.: 04 70 96 01 01 E-mail: ffb@ffbillard.com Site: www.ffbillard.com

¹ Le directeur de la publication est chargé de rendre public le journal afin de le communiquer au public. Il porte la responsabilité pénale de la publication.

¹¹ Le directeur éditorial participe aux opérations préparatoires à l'édition du journal associatif. Il détermine la conception, l'élaboration finale de la maquette, choisit les illustrations, élabore des textes de présentation, choisit la couverture, etc...

iii Le rédacteur en chef a la responsabilité du contenu ainsi que de la cohérence des articles en lien avec la publication. Il détermine, notamment, les sujets que les rédacteurs vont devoir traiter ainsi que la manière dont ils vont l'être.